

3



*L'Enseignement supérieur et la démarche
de la promotion de l'égalité des genres en
Mauritanie: analyse quantitative et qualitative*

*La enseñanza superior y la gestión de la promoción
de la igualdad de género en Mauritania:
análisis cuantitativo y cualitativo*

Ousmane Wagué*

DOI: 10.5944/reec.45.2024.39804

Recibido: 5 de febrero de 2024
Aceptado: 27 de mayo de 2024

* OUSMANE WAGUÉ: Professeur habilité de sociologie du Développement à l'Université de Nouakchott (Mauritanie). **Datos de contacto:** E-mail: wousmane@yahoo.fr

Résumé

Depuis quelques années, l'Enseignement supérieur s'est inscrit dans une démarche de réduction de l'écart entre les deux sexes à travers la promotion de l'égalité des genres au niveau des étudiants et du corps enseignant. Ce processus est loin d'être un long fleuve tranquille et ne peut s'inscrire que dans la durée. En effet, l'objectif visant à instaurer l'égalité et la parité entre les deux sexes dans les établissements de l'Enseignement supérieur, invite à prendre en considération l'égalité des sexes aux différents niveaux de l'Enseignement supérieur et de base en partant des causes socioéconomiques et culturelles. Pour l'atteindre, le processus doit partir du primaire pour ensuite créer une synergie entre le cycle secondaire et celui supérieur. Cependant, une initiative visant la réduction du fossé entre les deux sexes a été élaborée déjà par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2030. Elle vise à promouvoir l'égalité des chances entre les genres en prenant considération la représentation inégale des jeunes filles dans l'Enseignement supérieur, notamment dans les filières sciences et technologies et au niveau du master et du doctorat.

Mots clés: genre; processus; parité; égalité des sexes; enseignement supérieur; filière

Resumen

Desde hace varios años, la educación superior forma parte de un proceso de reducción de la brecha entre ambos sexos mediante la promoción de la igualdad de género entre estudiantes y personal docente. Este proceso está lejos de ser un camino largo y tranquilo y sólo puede sostenerse en el tiempo. De hecho, el objetivo de establecer la igualdad y la paridad entre los dos sexos en los establecimientos de educación superior exige tomar en consideración la igualdad de género en los diferentes niveles de la educación superior y básica, basándose en causas socioeconómicas y culturales. Para lograrlo, el proceso debe comenzar desde primaria y luego crear sinergia entre el ciclo secundario y superior. Sin embargo, el Ministerio de Educación Superior, Investigación Científica e Innovación ya ha desarrollado una iniciativa destinada a reducir la brecha entre ambos sexos, como parte de su estrategia para 2030. Su objetivo es promover la igualdad de oportunidades entre géneros teniendo en cuenta la representación desigual de las jóvenes en la educación superior, particularmente en los campos de la ciencia y la tecnología y en los niveles de maestría y doctorado.

Palabras clave: género; proceso; paridad; igualdad de género; educación superior; sector

1. Introduction

La Mauritanie occupe la 139^e position sur un total de 163 pays dont l'indice d'inégalité de genre reste très faible. Cette position la situe devant le Burkina Faso (144^e), le Mali (150^e), le Tchad ou le Niger (153^e et 154^e respectivement) mais après le Congo (137^e), le Soudan (135^e) ou l'Éthiopie (129^e) entre autres. L'analyse des données quantitatives et qualitatives montre un léger avantage statistique du sexe faible au plan démographique. En effet, les résultats du recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2013) ont révélé que les femmes représentent 50,7 % de la population contre 49,3% d'hommes.

En 2020, les projections de l'Agence Nationale des Statistiques et de l'Analyse Démographiques (ANSADE), estimaient que la population féminine à 50,6% des femmes contre 49,4% de la population masculine. Au-delà de ces données non exhaustives, la dominance des hommes dans tous les différents secteurs socioéconomiques reste toujours perceptible alors que les femmes prennent le dessus seulement dans des secteurs disposant d'une main d'œuvre subalterne moins rémunérée.

Dans les domaines éducatifs (primaires ou base, aux niveaux secondaire et supérieur...), la prédominance des hommes est une réalité irréfutable aujourd'hui. Elle devient même accentuée plus qu'on avance d'un niveau moins élevé à celui supérieur.

L'objectif de ce papier consiste à démontrer dans quelle mesure l'Enseignement supérieur, de son côté, ne fait pas non plus exception à la règle en matière des « inégalités de genre » et constituant surtout un espace où cette inégalité s'accroît à tous les niveaux et en faveur du sexe masculin. C'est ainsi que nous explorerons les hypothèses suivantes:

- En tant qu'aboutissement final de la démarche de promotion de l'équité et de l'égalité de genre, les différents établissements supérieurs ne semblent pas bien lotis dans ce domaine.
- L'indice de parité de genre dans l'enseignement supérieur montre une inégalité en faveur des garçons dans les établissements du supérieur et inversement une inégalité en faveur des filles au niveau de l'enseignement primaire et secondaire.¹
- De nombreux défis socioculturels entre autres peuvent entraver la démarche de mise en œuvre institutionnelle pour l'atteinte de l'égalité des genres.

Ces hypothèses pré-déclinées seront explorées par la présente étude qui s'attardera sur l'évolution et l'état des lieux de l'égalité des genres aussi bien au sein des établissements qu'au niveau des différentes catégories et niveaux universitaires. La parité en matière de répartition du personnel enseignant et des étudiants ainsi que le processus d'égalité des genres seront analysés sur la base des données quantitatives et qualitatives collectées.

2. Démarches et difficultés méthodologiques

Les données de cet article ont été collectées et assemblées suite à la collecte et l'analyse des documents mettant en exergue l'égalité de genre dans l'enseignement supérieur en particulier. Ces écrits insistent sur les conditions et les causes de l'inégalité de genre dans les différents établissements supérieurs dans les pays du nord notamment francophones et anglo-saxons. Sur un autre angle, pour circonscrire le contexte mauritanien,

¹ La ventilation des chiffres suivant les différents établissements de l'enseignement supérieur pourrait confirmer de façon perceptible cette hypothèse.

nous avons eu recours dans l'analyse à un ensemble de chiffres extraits des documents techniques du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, notamment les annuaires et d'autres rapports.

Dans un premier temps, les publications scientifiques qui ont traité de façon directe ou indirecte, sous un angle quelconque la question du genre ont permis d'analyser la question du genre dans un contexte international.... Ensuite, des données ont été sélectionnées pour nous permettre d'atteindre dans notre analyse les objectifs de l'article. Notre démarche d'analyse insiste sur l'état des lieux de l'égalité de genre, l'indice de parité, le processus de promotion de l'inégalité de genre dans le système d'enseignement supérieur mauritanien, entre autres...

En effet, la classification et l'analyse des données et leur analyse ne sont pas sans difficultés. Certaines données remontent à plusieurs années et ne sont pas actualisées par les institutions concernées, même si elles expriment souvent une tendance qui n'a pas beaucoup évolué en matière d'inégalité de genre. La plus grande contrainte est dû au fait que certaines données statistiques officielles ne sont pas toutes ou en grande partie actualisées ; car, au moment de l'élaboration du présent papier, le nouveau Recensement de la Population et de l'Habitat 2024 était en cours et ses premières données ne seront pas disponibles avant une année : d'où l'impossibilité de leur utilisation dans les publications actuelles. Cependant, il existe plusieurs autres données précieuses et récentes de nature à renseigner les différents thèmes et items du présent article.

3. Investigations théoriques

Le cadre théorique repérable dans les différents paradigmes met en avant plusieurs critères pour l'appréhension du genre dans l'enseignement supérieur. L'un des indicateurs les plus percutants et qui a été d'actualité pendant des décennies, c'est le taux d'accès à l'enseignement supérieur lié à l'âge et au sexe. Cette approche a prévalu en France au Canada et dans d'autres pays anglophones au point de s'imposer dans de nombreux systèmes académiques. Au fur et à mesure de l'évolution des politiques d'égalité dans l'enseignement avec comme objectif l'égalité entre les deux sexes, différentes théories ont mis en avant la question de l'égalité de genre dans l'enseignement supérieur en Afrique. C'est ainsi que dans certains plans, les politiques d'enseignement et de recherche ont tendance à ignorer la dimension genre au point de les reléguer parfois dans les oubliettes. En témoigne le passage suivant d'un document de travail devenu aujourd'hui une référence dans le domaine: « Une grande partie de la recherche reste sexiste et insensible à la dimension du genre. C'est ce qui arrive par exemple lorsque les résultats d'un travail de recherche sont extrapolés à l'ensemble de la population, sans pour autant prendre en considération la composition exacte de l'échantillon de population. À titre d'exemple, il est fréquent, dans le domaine de la recherche médicale, que seuls des animaux mâles soient utilisés pour mener des tests»².

² Extrait du document «L'égalité de genre dans l'enseignement supérieur et la recherche – Une traduction française du Gender Equality in Academia & Research – GEAR Tool proposée par la CPED Conférence permanente des chargé-es de mission Égalité-Diversité des établissements d'enseignement Supérieur et de recherche. Publié en octobre 2016 par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) et traduit en 2019 par Florian Beauvallet de l'anglais vers le français: <https://eige.europa.eu/publications/gender-equality-academia-and-research-gear-tool>

Et ce document de révéler que les prédispositions ont émis de fortes recommandations théoriques. Il en ressort que : «... le sexe et le genre sont des facteurs fondamentaux qui structurent l'organisation de la vie et de la société. C'est pourquoi reconnaître et prendre en compte ces différences sont des démarches capitales dans l'élaboration du savoir scientifique ". L'égalité des genres devient une condition pour vulgariser à tous les niveaux de l'enseignement supérieur devenu essentiel pour le développement du capital humain. Dans les pays du sud, il est unanimement reconnu que les femmes restent mal loties dans l'enseignement supérieur. Selon un document de l'Unesco, « Au cours des 25 dernières années, la scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur a triplé dans 74% des pays qui compilent ces données et les femmes représentent la majorité des inscriptions (UNESCO, 2020). En revanche, l'inégalité d'accès aux diplômes du supérieur reste un défi notamment dans les pays du sud (Nelly, 2023). L'objectif des analyses théoriques a constitué à revivifier la nécessité d'une intégration des femmes dans le circuit académique et universitaire et de donner à la femme une place dans un monde capitalisé où elles seraient plus productives en matière de participation au développement.

Ainsi, grâce à un modèle théorique regroupant la littérature issue des théories de la croissance et celle provenant des théories de la famille, Galor et Weil (1996) ont tenté de mettre en évidence une boucle rétroactive entre baisse des inégalités et croissance économique. Leur théorie a insisté sur un modèle de choix des ménages entre fécondité et travail, et un modèle de croissance dans lequel les salaires des hommes et des femmes sont déterminés de manière endogène. "Ils cherchent à expliquer comment d'une part, la croissance économique via les changements de salaires relatifs des femmes, affecte les décisions des ménages en termes de fécondité et de participation à la force de travail et comment ensuite, ces décisions impactent à leur tour la croissance via le mécanisme de production" (Jaoul-Grammare, 2021).

Encore, au titre du rappel théorique, d'autres travaux, tels que ceux de Schultz (1961), Becker (1993) et Mincer (1974) peuvent être toujours cités parmi les premières à avoir éclairé la théorie fondamentale du capital humain dans l'enseignement d'une façon Générale (Bunel *et al.* 2022). Selon cette théorie, l'éducation au plus haut niveau constitue un investissement dans le capital humain d'une personne, lui permettant de contribuer de manière productive à l'égalité des membres de la société où il vit. Il ressort de nombreuses analyses théoriques occidentales récentes que "... le développement de la qualité de l'enseignement par la prise en compte de l'aspect genre comme facteur de cette qualité vise une transformation non seulement au niveau des pratiques des individus (enseignant-e-s), mais aussi au niveau institutionnel" (Rossier *et al.* 2010). Selon de nombreuses politiques appliquées dans différents pays, les modalités des transitions vers l'âge adulte, dans les diverses sphères de la vie, varient selon les pays, l'origine sociale, le genre, le niveau de scolarité ou le contexte socio-économique. Elles sont marquées par un double processus de standardisation et d'individuation d'où l'intérêt d'étudier cette question en tenant compte des différentes spécificités socio-culturelles entre autres (Shanahan, 2000), mais aussi en prenant en considération plusieurs facteurs notamment les inégalités socioculturelles dans de nombreux pays du sud et de traditions différentes. Dans de nombreuses sociétés africaines à l'instar de la Mauritanie, l'aspiration du sexe féminin à l'égalité dans tous les domaines notamment dans l'enseignement est contrarié souvent par plusieurs facteurs et par un processus de promotion biaisé par de multiples facteurs d'un système d'enseignement plombé par des facteurs endogènes et exogènes.

4. Discussion des résultats

Les résultats de l'étude ont permis de comprendre que l'inégalité de genre dans l'enseignement supérieur reste tributaire de certains facteurs socio-économiques et culturels entravant l'accès des femmes aux établissements. La pauvreté aggrave, en effet, les disparités de genre notamment entre les filles et les garçons des issues des différentes catégories sociales pauvres. L'encouragement des garçons à poursuivre leurs études aussi longtemps que possible est un fléau résolument installé dans la société mauritanienne depuis quelques quatre décennies. Les garçons peuvent facilement avoir accès à une formation supérieure pour plusieurs raisons. D'abord, ils sont moins concernés par les tâches ménagères que les filles doivent accomplir quotidiennement; ce qui influence leurs assiduités quotidiennes à l'école et leurs capacités de concentration à l'école et qui sera à l'origine de leur décrochage scolaire plus tard³.

4.1. Les préjugés sociaux à l'index

Dans la tradition mauritanienne, les préjugés sociaux continuent de régner en maître absolu. L'idée selon laquelle certaines familles et filles sont plus enclines à sacrifier plus facilement leurs études plus que les garçons pour subvenir aux besoins de leurs familles reste d'actualité. Ces mêmes croyances font aussi que ces familles maintiennent encore les filles et les femmes dans certains métiers dits féminins (infirmière, secrétaire), les privant d'une formation supérieure. L'augmentation du taux de décrochage des filles plus que le niveau est élevé en est une confirmation. En effet, en termes d'égalité de genre: la proportion des filles abandonnant leur scolarité est beaucoup plus élevée dans l'enseignement supérieur (à partir de 17 ans) que dans les autres niveaux, en l'occurrence, l'enseignement secondaire et technique. A cet âge crucial, les filles sont plus exposées aux. Certaines études ont montré que l'abandon des filles au niveau de l'Enseignement supérieur, après l'obtention de leur baccalauréat, s'explique surtout par les mariages ou les grossesses à partir de 18 ans et l'absence d'établissements d'éducation supérieure à l'intérieur du pays⁴.

Malgré les efforts déployés par la Mauritanie, les taux d'abandon scolaire des filles pendant leurs cursus et aux portes de l'université en raison des mariages d'enfants (39 %) et de grossesses précoces est de 18 %⁵ reste élevé. Il existe, sur un autre plan, des réticences de certaines familles pour le déplacement des filles pour s'installer dans les grandes villes pour continuer leur cursus universitaire après l'obtention du baccalauréat de l'Enseignement secondaire.

Depuis dix ans, au niveau du secondaire, le TBS⁶ du secondaire est passé de 24,9% en 2009/2010 à 29,5% en 2012/2013 avant d'atteindre en 2022, 44,48% au niveau des

3 D'autres filles sont condamnées à exercer des travaux champêtres, à s'adonner à d'autres activités comme le commerce informel, sans oublier que certaines sont mariées très jeunes et finissent par quitter l'école dans terminer le cycle secondaire.

4 En Mauritanie au-delà de la capitale Nouakchott, il existe que six régions sur un total de quinze disposant d'un établissement de l'enseignement supérieur. Il s'agit de l'Aioune, du Trarza, d'Aleg, de Zouéirat, Nouadhibou et dernièrement le Gorgol. Mais ces établissements ne disposent pas toutes les filières notamment celles sollicitées par les filles.

5 Mauritanie : Malgré les progrès accomplis, encore trop de vies de femmes et de filles brisées, déclarent des expertes de l'ONU 06 octobre 2023.

6 Le Taux Brut de Scolarisation

lycées et collèges⁷. L'analyse en termes de genre montre que le TBS des filles est toujours en dessous de celui des garçons avec une tendance à la réduction de l'écart sur la dizaine d'années qui a suivi.

3.2. L'analyse de l'inégalité de genre dans l'enseignement supérieur en Mauritanie

L'analyse de l'évolution du genre dans l'enseignement supérieur insiste sur d'abord les premières données disponibles dévoilées il y a dix ans. En guise de rappel ces données ont montré qu'à la porte de l'université, l'inégalité de genre s'est révélée perceptible avant, ensuite continuer à exposer les disparités entre filles et garçons. Pour des raisons précitées (contraintes socioculturelles et familiales), le taux de réussite pour l'entrée dans les différents établissements universitaires donne depuis plus de dix ans un net avantage aux garçons sur les filles, à travers toutes filières et sessions confondues comme le montrera le tableau suivant:

Tableau 1.
Taux de de réussite par genre et par série au baccalauréat 2014-2015

		LM	LMA	LMB	LO	M	SN	SNA	TM	TOTAL
Présents	T	7804	51	411	9439	2265	17833	85	92	37980
	F	3506	18	169	4629	706	7864	27	10	16929
	G	4298	33	242	4810	1559	9969	58	82	21051
Admis 1 ^{ère} et 2 ^{ème} session	T	538	20	181	1537	923	1752	14	53	5018
	F	147	8	84	545	217	594	6	5	1606
	G	391	12	97	992	706	1158	8	48	3412
% Admis	T	6,89%	39,22%	44,04%	16,28%	40,75%	9,82%	16,47%	57,61%	13,21%
	F	4,19%	44,44%	49,70%	11,77%	30,74%	7,55%	22,22%	50,00%	9,49%
	G	9,10%	36,36%	40,08%	20,62%	45,29%	11,62%	13,79%	58,54%	16,21%

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Annuaire de l'enseignement supérieur 2014- 2015

Il ressort de ce tableau deux constats instructifs : dans un premier temps, le taux de réussite reste globalement faible s'agissant de l'entrée dans les établissements de l'enseignement supérieur. En second lieu : l'avancée des garçons dans la réussite au baccalauréat est perceptible. En témoigne d'ailleurs, le taux de réussite globale de 2014-215 qui a vu les garçons comptabiliser 16,21% des admis contre seulement 9,49% pour les filles.

7 Ministère de l'Education et de la Réforme du Système Education (2022). *Annuaire Statistique Scolaire, Direction Générale de la Réforme et de la Prospective (DGRP)*. men.education.gv.mr

Ce taux très faible de réussite est le résultat de la dépréciation de la qualité de l'enseignement en général qui fait sentir en grande partie au niveau taux de réussite des filles. Cette tendance durant une bonne partie de la décennie précédente est restée similaire comme le montre le tableau suivant:

Tableau 2.
Taux de réussite par série et par genre au baccalauréat 2020-2021

		LM	LO	M	SN	TMGM	Toutes séries
Candidats	T	10813	9021	1862	27881	178	49755
	F	5818	4451	652	14304	49	25274
	G	4995	4570	1210	13577	129	24481
Admis 1 ^{ère} et 2 ^{ème} session	T	1049	1755	698	8073	82	11657
	F	361	726	187	3710	15	4999
	G	688	1029	511	4363	67	6658
% Admis	T	10%	19%	37%	29%	46%	23%
	F	6%	16%	29%	26%	31%	20%
	G	14%	23%	42%	32%	52%	27%

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur, 2020-2021

Pendant une demi-douzaine d'années, la domination des garçons a évolué. Ces derniers avaient même creusé un écart passant de 6,72 points pour atteindre dans le tableau ci-dessus à 7 points, soit, un taux de 27% du total des garçons admis contre 20 % des filles admises. Cette tendance a montré, à bien des égards, que les défis d'égalité de genre en matière d'accès aux établissements du supérieur restent entiers.

4.3. L'Indice de parité comme outil d'évaluation de l'égalité du genre

L'indice de parité de genre (IPG), qui est défini par le rapport du taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons indique une parfaite parité de genre, alors qu'un IPG supérieur à 1 indique une inégalité en faveur des garçons, et inversement une inégalité en faveur des filles est signalée par un IPG. Ce déséquilibre sera à l'origine de l'inégalité entre les filles et les garçons s'était présenté il y a plus de dix ans dans les régions de l'intérieur du pays et créant de fortes inégalités aussi bien entre ces régions mais entre les deux sexes comme l'explique le tableau ci-dessous.

Tableau 3.
Indices de Parité de Genre par wilaya

Genre	Fondamental	Secondaire
	IPG	IPG
Adrar	0.83	1.03
Assaba	0.99	0.89
Brakna	1.06	0.74
DakhlettNouadibou	1.09	0.85
Gorgol	0.97	0.76
Guidimagha	1.03	0.44
Hodh charghy	1.09	0.96
HodhGharby	1.29	1.06
Nouakchott	1.03	0.84
Tagant	0.96	0.75
Tirs-ezemour	0.95	0.86
Trarza	1.07	0.82

Source: Projet d'Appui aux Zones d'Education Prioritaires (ZEP) 2014-2017

5. Analyse de la répartition des étudiants par établissement et par genre

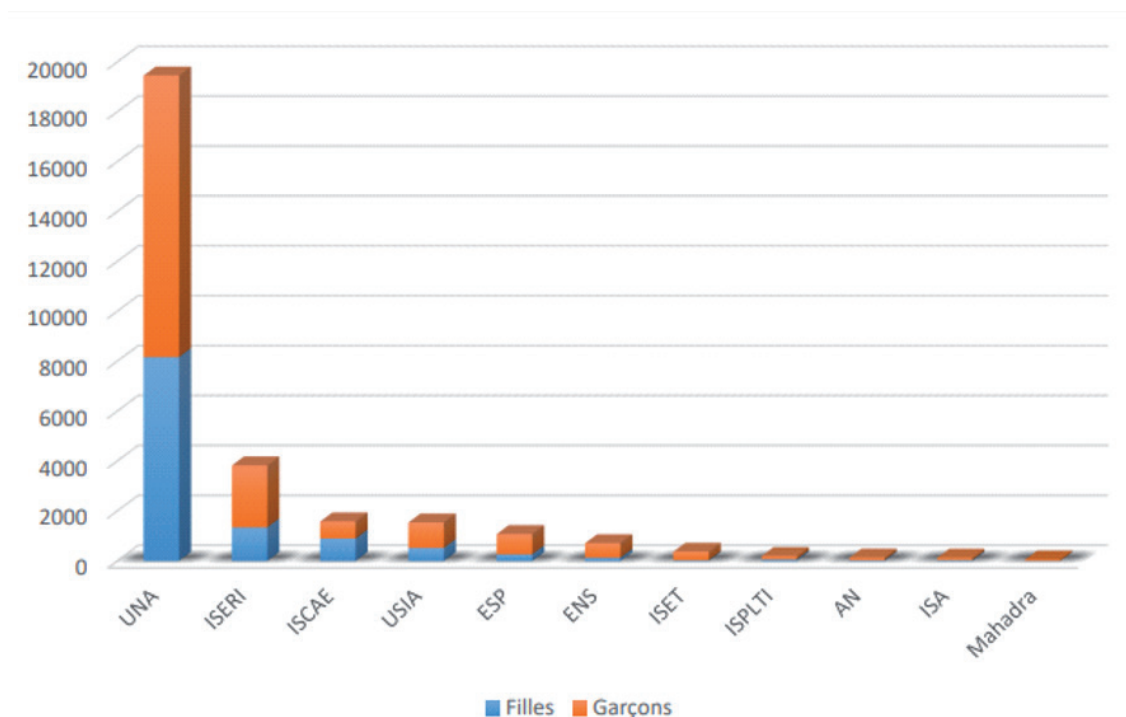
5.1. Effectifs par institution ventilés par genre

Les données du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ont révélé que l'effectif des garçons est largement supérieur à celui des filles dans les établissements sous la tutelle dudit ministère. L'une des principales raisons de cette domination masculine au niveau des établissements du supérieur, c'est l'indice de parité qui penche en faveur des garçons dès les niveaux primaires et secondaires. Dans ce contexte, pour comprendre et mesurer objectivement la question de genre au niveau de l'enseignement secondaire, il est opportun d'avoir recours à cet outil. Il s'agit de l'Indice de parité de genre qui est le ratio d'un indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin.

En Mauritanie, l'indice de parité de genre pour la scolarisation à l'école primaire est le ratio du Taux Brut de Scolarisation pour les filles au niveau primaire sur le Taux Brut de Scolarisation des garçons au niveau primaire. Ainsi, en termes de couverture scolaire, les Taux Brut de Scolarisation dans les deux ordres d'enseignement sont encore faibles malgré la progression observée : au primaire, le TBS est de 72,4% et 31% au secondaire. La parité évolue négativement avec les niveaux d'éducation. Il y a une parité entre les sexes dans les niveaux primaire et préparatoire, en revanche, plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'écart se creuse entre les deux sexes en faveur de la catégorie masculine. C'est dans ce contexte qu'on trouve aussi bien au niveau de la réussite au baccalauréat que celui de la répartition des étudiants que la disparité entre les genres est perceptible.

Tableau 4.
Effectifs par des étudiants par institution ventilés par genre

Institution	Total	Filles
UNA	19455	8169
ISERI	3823	1348
ISCAE	1579	901
USIA	1543	523
ESP	1074	267
ENS	708	129
ISET	366	33
ISPLTI	194	69
AN	133	34
ISA	129	40
Mahadra	51	8
Total	29055	11521



Graphiques 1: Effectifs par institution et par genre. Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur, 2020-2021

La figure ci-dessus montre l'égalité des genres au niveau de tous les établissements de l'Enseignement supérieur en Mauritanie. Elle met en exergue l'avancée des garçons par rapport aux filles dans tous les établissements universitaires

5.2. Effectifs des étudiants par domaine d'étude et par genre

Il ressort des chiffres de l'Annuaire de l'Enseignement supérieur 2020-2021 que la plupart des étudiants et étudiantes s'orient généralement vers les filières des sciences sociales, commerce et du droit, où il a été enregistré plus du tiers des étudiants de l'Enseignement supérieur. (39,4% soit 11 445 étudiants). Mais ce lot d'étudiants est composé (5065 filles) soit le tiers environ. Cette tendance montre l'inégalité des genres dans les dites filières. Dans les filières des sciences expérimentales, l'écart s'est surtout creusé montrant O combien les filles restent loin derrière les garçons. C'est le cas dans la filière éducation où le nombre des garçons fait plus de six fois celui des filles où l'ingénierie, industries de transformation et construction où le nombre des garçons fait quatre fois et plus celui des filles. Autant de données justifiant donc la faible présence du sexe faible dans les filières précitées.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur la répartition des étudiants suivant les différentes filières.

Tableau 5.
Effectifs des étudiants par domaine d'étude et par genre

Domaines	T	F	Pourcentage(T)
Agriculture	174	44	0,6%
Education	708	129	2,4%
Ingénierie, industries de transformation et Construction	822	189	2,8%
Lettres et arts	6605	2268	22,7%
Santé et protection sociale	1622	712	5,6%
Sciences	7258	2934	25,0%
Sciences sociales, commerce et droit	11445	5065	39,4%
Services	292	140	1,0%
NR	129	40	0,4%
Total	29055	11521	100%

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur, 2020-2021

6. Effectif par genre et par institution des mauritaniens et étrangers

L'inégalité entre les deux sexes s'est traditionnellement accentuée au fil des temps auprès de toutes les composantes nationales. Fondièrement patriarcale, la société mauritanienne a vu se développer en son sein des relations sexo-spécifiques résultant des croyances et usages appris et évoluant au sein d'une société s'agissant des rôles, des comportements et du statut des hommes, comme de celui des femmes.

Comme dans de nombreux endroits, la femme demeure marginalisée, devancée et dominée dans plusieurs domaines socioéconomiques notamment en milieu rural. En matière de scolarisation, et dans la vie économique, administrative, le rôle de la femme reste encore relégué au second rang ; d'où il est difficile de lui donner une place de choix dans lesdits secteurs socioéconomiques.

6.1. Des données biaisées

La comparaison entre les données du département en charge de l'éducation, c'est-à-dire le Ministère l'Education Nationale, à celles de l'Enseignement Supérieur et à la Recherche scientifique à celui du RGPH 2013, relève quelques écarts. A titre exemple, pour le Taux Brut de la Scolarisation (TBS), selon les données de l'Annuaire statistique du Ministère d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique, il est estimé à 98,7% en 2012/2013. Selon le RGPH 2013, ce TBS se situe à 72,4%. L'écart entre les deux sources (26 points) pourrait s'expliquer par la nature et le moment de la collecte. Alors que l'une est déclarative, l'autre est basée sur les registres des élèves et s'effectue en général au mois de décembre de l'année scolaire en cours. Toutefois,

l'ensemble des données ayant constitué des matériaux de cette partie analytique peuvent être dépassées ou réactualisées dans les documents officiels selon la rapide disponibilité des résultats du nouveau recensement Général de la Population et de l'Habitat dont les données étaient au moment de la rédaction en cours de tri.

6.2. La marche vers l'égalité de genre : un long processus

L'égalité de genre est à la fois un instrument et un objectif à atteindre proposé et préconisé dans les différentes politiques socioéconomiques et juridiques. Les organisations internationales et nationales stipulent que l'égalité entre les deux sexes est une condition sine qua non pour l'atteinte des objectifs du développement, en matière d'égalité des genres dans tous les secteurs de la vie socioéconomique en général et dans l'enseignement en particulier. En plus, elle est considérée aussi comme l'un des éléments contribuant à l'équilibre social notamment au sein de l'institution familiale, scolaire...

En Mauritanie, l'égalité entre les deux sexes n'est plus encline à être perçue sous son acception traditionnelle. Elle s'inscrit désormais dans une dimension évolutive, susceptible d'être observée, évaluée et diagnostiquée. Dans ce contexte, et à l'instar de tous les Etats, des solutions tentent d'être trouvées, tout comme des stratégies pour davantage décrypter la question de l'égalité ou d'inégalité entre les deux sexes au niveau de l'enseignement supérieur en général.

6.3. Des inégalités et un processus d'égalité en institutionnalisation

L'analyse des différents rapports techniques et données institutionnelles ont montré des inégalités des plus bas niveaux de l'enseignement à celui supérieur. Les conditions socioéconomiques difficiles en générales continuent d'influer sur les disparités entre les niveaux et les milieux.

6.3.1. Les inégalités de scolarisation entre les différentes parties de la population

Les différences entre filles et garçons, ainsi qu'entre différentes parties de la population ont été surtout examinées plus en détail et permis d'identifier les groupes les plus défavorisés et nécessitant une attention particulière. Pour ce faire, le tableau à venir présente de façon synthétique les inégalités de scolarisation aux différents niveaux par genre, milieu, et niveaux de revenu. L'analyse des chiffres a permis de constater que les filles estimées à environ la moitié des enfants et jeunes entre 5 et 22 ans, sont surreprésentées parmi les enfants et jeunes non scolarisés (59%) et sous-représentées parmi les élèves du secondaire (47% dans le général et 34% dans le technique et professionnel) et les étudiants du supérieur (36%). C'est donc essentiellement à ces niveaux que les inégalités de genre sont importantes. Les filles sont en revanche surreprésentées au niveau de la maternelle.

Tableau 6.
Distribution des 5-25 ans par niveau de scolarisation, genre, milieu et niveau de revenu

	% dans le groupe d'âge	Pourcentage parmi les enfants et jeunes					
		Non scolarisés	En Maternelle	En Primaire	En Second. Général	En Second.Tech./ Prof.	Au Supérieur
Genre							
Féminin	52%	59%	63%	52%	47%	34%	36%
Masculin	48%	41%	37%	48%	53%	66%	64%
Milieu							
Rural	61%	57%	15%	59%	33%	18%	19%
Urbain	39%	43%	85%	41%	67%	82%	81%
Quintile de Revenu							
Q1 (Le + pauvre)	22%	20%	2%	18%	4%	0%	0%
Q2	21%	21%	8%	21%	8%	5%	3%
Q3	20%	21%	13%	23%	17%	12%	6%
Q4	19%	20%	25%	20%	28%	19%	21%
Q5 (Le + riche)	18%	17%	52%	19%	43%	64%	71%
Rapport de chances[1]							
M/F	1.0	0.8	0.6	1.0	1.2	2.1	1.9
Urbain/Rural	1.0	1.2	8.8	1.1	3.1	7.2	6.5
Q5/Q1	1.0	1.0	37.8	1.3	12.7	14.6 ^a	27.3 ^a

Note: a: Le rapport des chances est calculé entre le cinquième et le deuxième quintiles.
Source : Enquête MICS et calculs de l'auteur

6.3.2. Un Processus institutionnel pour l'atteinte de l'égalité de genre

Dans le cadre du renforcement de l'inclusion institutionnelle, les autorités administratives et éducatives ont commencé par initier depuis environ deux décennies une série d'actions pour booster l'égalité des genres dans les structures éducatives en général. D'abord, la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) et la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP) ont été adoptées respectivement en 2013, 2015 et 2016. La protection sociale est prise en compte par les institutions et la législation nationale. Ainsi, le Ministère des Affaires Sociales, de l'enfance et de la Famille (MASEF), est chargé de la mise en œuvre des actions qui ont trait à la protection de l'enfance et le bien-être de la famille mauritanienne. Ce ministère est assisté, en matière de coordination, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, stratégies et programmes de l'enfance par le Conseil National de l'Enfance (CNE). Le Code Général de Protection de l'Enfant (CGPE) a été adopté par l'Assemblée Nationale en juin 2017.

6.3.3. Des défis institutionnels et socioéconomiques

L'un des défis principaux pour l'inscription de l'égalité des genres dans un processus évolutif pour la communication de l'écart en matière de parité consiste à établir une articulation entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement supérieur en vue de

la formation de ressources humaines pour le développement du pays et où l'égalité entre les deux sexes serait une réalité. Dans ce cadre, la stratégie nationale de l'Enseignement supérieur à l'horizon 2030, tout un axe a été dédié à l'égalité de genre. L'objectif que s'est fixé le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation consiste à : « Promouvoir l'égalité des chances entre les genres Compte tenu de la représentation inégale des jeunes filles dans l'enseignement supérieur, notamment en sciences et technologies et au niveau du master et du doctorat, et sachant le manque de représentativité des femmes dans le corps enseignant et les instances de direction, une politique spécifique doit être mise en place ». Ainsi, et en raison du rôle transversal du genre et de l'obligation d'exemplarité de l'Etat, cette stratégie de l'enseignement supérieur s'appuiera sur la stratégie nationale pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, afin de traduire la volonté dudit ministère et d'agir en cohérence avec les orientations stratégiques du gouvernement. Il est unanimement reconnu que l'inégalité entre les genres conduit à la pauvreté en capital humain et donc à des pertes significatives de richesse. Le renforcement du potentiel et des opportunités des femmes et des filles sont donc des conditions nécessaires pour le développement économique. En Afrique, toutes les stratégies clés mettent en avant l'importance du renforcement du potentiel et des opportunités des femmes et des filles. En Mauritanie, les femmes sont encore loin d'accéder à l'ensemble de leurs droits. Leur inclusion économique et sociale connaît de nombreux obstacles.

6.3.4. Défis socioculturels

La mise en œuvre du processus de l'égalité entre les garçons et les filles dans l'éducation en général et dans l'enseignement supérieur en particulier se trouve de nos jours en particulier contrariée par des pratiques sociales qui ont toujours la peau dure. Compte tenu des réalités de la société mauritanienne, force est de rappeler que deux principaux types de facteurs de risques pourraient avoir une influence sur la réalisation des objectifs du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Il s'agit des pesanteurs socioculturelles qui continuent à avoir un impact certain sur la société mauritanienne au point que de nombreuses familles renoncent à la scolarisation de leurs filles ou à les encourager jusqu'à un cycle supérieur comme c'est le cas actuellement en milieu rural où de nombreuses filles sont contraintes à abandonner le cycle primaire, ou à renoncer à suivre leurs études jusqu'au plus haut niveau. Résultat : outre le taux de réussite inégal entre les garçons et les filles s'agissant de l'accès aux établissements de l'Enseignement supérieur, depuis des années, des raisons sociologiques-comme évoquées brièvement en haut, poussent certaines filles à abandonner les formations universitaires, ou à opter pour les cycles courts, au point de devenir marginales dans les cycles de doctorat de l'enseignement Supérieur.

Les motifs à l'origine de cet abandon de cursus, de déperdition universitaire sont multiples : Mariages précoces, maternité en cours de formation universitaire, éloignement des familles, difficultés de transport, de prise en charge, entre autres, sont avancés par de nombreuses femmes suivant les formations universitaires.

Le tableau suivant donne une idée sur la répartition des effectifs des enseignants par établissement et par genre.

Tableau 7.
Effectif des enfants ventilés par genre et établissements

Institution	AN	F	M	T
	AN		6	6
ENS	ENS	7	64	71
	ESP-cycle		30	30
	Ingénieurs			
	IS2M		7	7
ESP	ISMBTU	1	10	11
	ISME		2	2
	ISMS		3	3
ISCAE	ISCAE	3	33	36
ISERI	ISERI	2	57	59
ISET	ISET	4	25	29
ISPLTI	ISPLTI	1	3	4
	FLSH	17	128	145
	FM	9	86	95
UNA	FSJE	8	114	122
	FST	24	174	198
	IUP	4	17	21
	FC	2	7	9
USIA	FLASS		13	13
	FOE		9	9
Total général		82	788	870

Sur les 870 enseignants universitaires ventilés à travers les établissements de l'enseignement supérieur et ventilés par genre, on trouve seulement 82 enseignantes. Il existe en effet des filières où on ne trouve même pas d'enseignantes, c'est le cas des établissements comme la Faculté de Langue Arabe et Sciences Sociales (FLSH) ou FOE, Faculté Oussoul Eddine ou l'ISMS : Institut Supérieur des Métiers de Statistiques, entre autres ; cette faible présence des femmes dans le corps enseignant est le résultat d'une marginalisation ascensionnelle et qui a eu enfin un impact sur l'inégale répartition des genres dans le Corp. des enseignants du supérieur

6.3.5. Des raisons d'ordre institutionnel à la base

L'inégalité entre les garçons et les filles peut être amputée aussi au dysfonctionnement de certains programmes et initiatives pour la réduction de l'écart entre les garçons et les filles au niveau du secondaire et du supérieur. En effet, des efforts ont été entrepris depuis le début de la mise en œuvre du programme national de développement du secteur de l'éducation (PNDSE) dans deuxième phase qui s'étale entre 2011 et 2020 et qui ont permis d'améliorer la couverture dans l'enseignement fondamental, le taux brut de scolarisation (TBS) atteignant 99.3% en 2013. Toutefois, des disparités de genre sont réduites (indice de parité de 1,077). Mais la couverture nationale demeure marquée par des disparités régionales, 8 régions sur 13 ont un TBS inférieur à la moyenne nationale. Ces disparités varient de 85.6 % au Trarza à 94.8 % à Nouakchott, En outre, de nombreux enfants n'entrent jamais à l'école et la faible rétention en cours de cycle primaire conduit à un taux d'achèvement de 72%, assorti de disparités importantes selon les régions, la localisation (urbain/rural) et

le niveau de revenu du ménage. 92 000 enfants en âge de fréquenter l'école fondamentale (6-11 ans) seraient ainsi hors du système scolaire, soit qu'ils n'aient jamais été scolarisés, soit qu'ils aient abandonné l'école avant la fin du cycle fondamental.

Sur un autre plan, il existe auprès d'une large partie de l'école mauritanienne, une mauvaise perception de l'école formelle et ce pour deux principales raisons : la mauvaise qualité des services éducatifs offerts et du faible niveau d'acquisition des élèves et le lien étroit entre pauvreté rurale et la sous scolarisation.

7. Conclusion

Il ressort de cette analyse de mise en œuvre du processus de réduction de l'inégalité entre les garçons et les filles suivant les niveaux de l'enseignement supérieur que le chemin à parcourir reste long et parsemé d'embûches difficiles à dépasser du moins pour l'instant. En effet, s'agissant de la scolarisation au niveau primaire et secondaire, l'inégalité des genres reste d'actualité. La parité évolue négativement avec les niveaux d'éducation. Il y a une parité entre les sexes aux niveaux primaire et préparatoire. En revanche, plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'écart se creuse entre les deux sexes en faveur de la catégorie masculine. Les disparités sont beaucoup plus importantes aux niveaux secondaire et supérieur. Illustration éclatante : les filles ne représentent que 18% des effectifs de l'Enseignement supérieur.

Depuis plus d'une décennie, l'Etat mauritanien tente de procéder à un renforcement de l'inclusion institutionnelle à travers la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) et la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP) adoptées respectivement en 2013, 2015 et 2016. Mais le fossé est loin d'être comblé entre les étudiants et les étudiantes et entre les enseignants et les enseignantes dans tous les établissements de l'Enseignement supérieur. Si au niveau du Programme National de Développement du Secteur de l'Education (PNDSE) dans sa deuxième phase entre 2011 et 2020, des efforts ont été déployés aux niveaux de l'enseignement de primaire et secondaire pour la réduction du fossé entre les deux sexes, force est aussi de noter que le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2030 vise à promouvoir l'égalité des chances entre les genres en prenant considération la représentation inégale des jeunes filles dans l'Enseignement supérieur, notamment dans les filières sciences et technologies et au niveau du master et du doctorat. Mais cela suppose aussi un méga programme qui devait commencer par l'enseignement primaire et secondaire pour aboutir au supérieur où le manque de représentativité des femmes dans le corps enseignant et les instances de direction nécessite une politique spécifique.

8. Références

Annick Rossier, J. D., Bernadette Ch. et Füger, H. (2010). Intégrer la dimension genre dans l'enseignement supérieur: transformation de pratiques au niveau individuel et institutionnel: *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 26 (2). <http://journals.openedition.org/ripes/398>. <http://doi.org/10.4000/ripes.398>

- Becker, G.S. (1993). An important step in extending the traditional theory of individual rational choice to analyze social issues beyond those usually considered by economists is to incorporate, *Journal of political economy into the theory* <https://journals.uchicago.edu>.
- Bunel, M.J., Meurs, D. & Tovar, E. (2022). Apports de l'Insider econometrics pour mesurer l'impact à moyen terme du type de formation bac+5 sur les carrières professionnelles et salariales, Céreq. cereq-2079 (1).pdf
- Conférence permanente des chargées de mission Égalité-Diversité des établissements d'enseignement Supérieur et de recherche (CPED) (2016). L'égalité de genre dans l'enseignement supérieur et la recherche – Une traduction française du Gender Equality in Academia & Research – GEAR Tool proposée par la CPED Publié en octobre 2016 par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) et traduit en 2019 par Florian Beauvallet de l'anglais vers le français. <https://eige.europa.eu/publications/gender-equality-academia-and-research-gear-too>.
- Galor, O. & Weil, D. N. (1996). The gender gap, fertility, and growth, *American Economic Review*, 86, 374-387.
- Galor, O. & Tsiddon, D. (1997). Technological Progress, Mobility and Economic Growth”, *American Economic Review*, 87, 363-382.
- Jaoul-Grammare, M. (2021). L'évolution des inégalités dans l'enseignement supérieur universitaire français au XXème siècle: Hal Open Science L'évolution des inégalités dans l'enseignement supérieur universitaire français au XXème siècle (univ-lorraine.fr)
- Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du Système éducatif (2021). *Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur*. <https://www.mesrs.gov.mr/fr>.
- Ministère de l'Education et de la Réforme du Système Education (2022). *Annuaire Statistique Scolaire, Direction Générale de la Réforme et de la Prospective (DGRP)*. men.education.gv.mr
- Ministère de l'Economie et du Développement Durable, ONS (2013). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Rapport technique. <https://ansade.mr/fr>.
- Ministère de l'Economie et du Développement Durable (MEDD) (2013) réédité et adapté en 2015, 2016 et 2020): *Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP) adoptées respectivement en 2013, 2015 et 2016*. <https://www.economie.gov.mr>.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (2018). *Annuaire Statistique de l'Enseignement Supérieur et de la Communication. 2017-2018*. <https://mesrs.gov.mr>.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique et de l'innovation (2020). Stratégie nationale de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030. <https://www.mesrs.gov.mr>.

- Ministère de l'Education (2020). *L'enquête régionale de suivi des indicateurs de performance (ERSIP)*. <https://www.education.gov.mr>.
- Ministère des Affaires Sociales, de l'enfance et de la Famille (MASEF) (2015). *Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre*. C:\Users\jmedlemine\Documents\plan20151.xps (masef.gov.mr)
- Rossier, A., Dehler, J., Charlier, B. et Hélène Füger (2010). Intégrer la dimension genre dans l'enseignement supérieur: transformation de pratiques au niveau individuel et institutionnel: *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 26(2). <http://journals.openedition.org/ripes/398>
- Shanahan, M. J. (2000). Pathway to adulthood in changing societies: variability and mechanisms in life course perspective, *Annual Review of Sociology*, 26, 667-692. <https://www.jstor.org>
- Stromquist, N. (2023). Género y Cambio Social en la Universidad Globalizada: Hacia una Reacción Colectiva: *Revista Española de Educación Comparada*, 43, 196-220. (PDF) Género y Política en la Universidad Globalizada: Hacia una Reacción Colectiva (researchgate.net)